

Un round du dialogue social tripartite aura lieu le 7 mai prochain

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 29-04-2010 02:02:03

Un round du dialogue social tripartite (gouvernement, centrales syndicales et patronat), aura lieu le 7 mai prochain, a indiqué mercredi à Rabat, Jamal Rhmani, ministre de l'Emploi et de la formation professionnelle.

S'exprimant lors d'une conférence de presse, tenue à l'occasion de la fête du travail (1er mai) pour présenter le bilan social de l'année 2009, M. Rhmani a affirmé que dans le cadre des préparatifs du prochain round du dialogue social, des rencontres de concertation ont été tenues avec les centrales syndicales (8 et 9 avril), et la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) (21 avril).

Ces rencontres, a-t-il noté, avaient pour objectif d'aboutir à un consensus sur la méthodologie et les points à inscrire à l'ordre du jour, ainsi que sur les moyens de renforcer les dialogues sectoriels et au niveau des entreprises.

Les principaux points inscrits à l'ordre du jour de cette prochaine rencontre consistent notamment à l'amélioration du revenu, à travers la réforme du système des salaires, la révision du système de promotion, l'indemnisation sur le travail dans les zones difficiles et éloignées, la révision du statut de la fonction publique, ainsi que les mesures accompagnant l'horaire continu, a poursuivi le ministre.

Parmi les questions qui seront à l'ordre du jour, selon M. Rhmani, figurent également la réforme des régimes de retraites, le parachèvement de la législation du travail, à travers le renforcement des libertés syndicales, la promotion des négociations collectives dans le secteur privé, les problématiques liées à l'application de certaines dispositions de la législation du travail, la formation continue, les oeuvres sociales des administrations et établissements publics, ainsi que d'autres questions touchant des conflits collectifs liés au travail.

Lors de cette rencontre, M. Rhmani a passé en revue le bilan social de l'année 2009 concernant plusieurs points liés notamment à la promotion des rapports professionnels, aux principales caractéristiques du climat social au sein du secteur privé pendant l'année dernière, ainsi qu'au suivi du marché de l'emploi et à la préservation des postes d'emploi dans les secteurs touchés par la crise.

MAPF